

## Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 2 juillet 2021 (n°67)

### Madagascar



2424.mg

@2424.mg · Site web d'actualités

27 juin 2021

**EPIDEMIE - L'urgence sanitaire se poursuit pour les quinze prochains jours, des mesures particulières continuent de s'appliquer dans six districts où le virus continue de circuler**

Premier ministre annonce la prolongation de quinze jours de l'état d'urgence sanitaire. Si les gestes barrières doivent se poursuivre dans l'ensemble du pays, les mesures restrictives concernent particulièrement les six districts où le coronavirus continue de circuler.

Le rassemblement de plus de 400 personnes est interdit dans les districts d'Antananarivo Renivohitra, d'Antananarivo Avaradrano, d'Antananarivo Atsimondrano, d'Ambohidratrimo, d'Ambatondrazaka, et de Fianarantsoa 1,

Le couvre-feu reste en vigueur de minuit à 4h du matin dans ces six districts,

L'organisation de concerts et de spectacles en plein air reste interdite dans les six districts où le coronavirus continue de circuler, mais est désormais possible pour les autres localités afin de soutenir les artistes. Les gestes et les mesures barrières doivent cependant être appliqués,

Les boîtes de nuit doivent par ailleurs rester fermées pour les six districts,



2424.mg

@2424.mg · Site web d'actualités

27 juin 2021

**CIRCULATION – La réouverture des frontières en réflexion durant les quinze jours qui viennent, selon le Premier ministre**

Les frontières ouvriront-elles enfin ? Les quinze prochains jours nous permettront de trancher là-dessus, laisse entendre le Premier ministre Christian Ntsay, au cours de son intervention sur les chaînes audio-visuelles publiques ce dimanche. « Nous sommes en train de voir comment évolue l'épidémie aussi bien à l'étranger qu'à Madagascar », souligne-t-il.

En attendant, « les frontières restent fermées pour les passagers provenant de l'étranger sauf ceux qui sont admis à recevoir des autorisations dérogatoires prévues par le Conseil des ministres », rappelle encore le chef du gouvernement.

La semaine dernière, le ministère des Transports, du tourisme et de la météorologie a encore insisté « qu'aucune date de réouverture des frontières de Madagascar n'a été fixée ». Il a néanmoins fait part de la mise en place d'un « comité de réflexion qui a pour mission d'examiner la possibilité de la réouverture des frontières dans les meilleures conditions et de remettre ensuite des recommandations au gouvernement ».

# Ile de la Réunion

## Coronavirus dans les écoles : 106 élèves et 18 personnels positifs, 46 classes fermées



25 juin 2021



Moins d'élèves mais un peu plus de personnels positifs au Covid d'une semaine à l'autre. Le rectorat indique ce vendredi que 106 élèves et 18 personnels sont positifs au Covid cette semaine. En conséquence 46 classes ont dû être fermées.

Les chiffres semblent aussi à la baisse dans les établissements scolaires. Le nombre de nouveaux cas, et donc le taux d'incidence, était en baisse mardi dernier, la tendance semble se retrouver dans les écoles.

### Moins d'élèves, plus de personnels

Ainsi ce vendredi, le rectorat de La Réunion indique que 106 élèves ont été confirmés positifs au Covid au cours de la semaine écoulée, contre 141 élèves la semaine précédente. En revanche, chez les personnels, c'est l'inverse. 18 personnels sont positifs, contre 13 la semaine précédente. Au final, 46 classes ont été fermées sur la semaine, c'est 4 de moins que la précédente.

### Une plus grande part de tests positifs

Davantage de tests salivaires ont été proposés, 3 292 contre 2 940. Sur 1 636 tests réalisés, 0,8% se sont révélés positifs. C'est plus que la semaine précédente, où seuls 0,3% des tests réalisés s'étaient avérés positifs.

## Discothèques : fermeture prolongée à La Réunion



25 juin 2021



Mise en sommeil prolongée pour les discothèques de La Réunion. Colère de la part des gérants qui déplorent le manque de visibilité dans leur secteur d'activité.

Le 9 juillet, feu vert pour l'ouverture des discothèques dans l'Hexagone. Pas de date annoncée à La Réunion pour le moment. Les gérants des établissements locaux sont en colère. Ils déplorent le manque de visibilité pour s'organiser et redoutent le développement d'une concurrence déloyale.

Les professionnels du monde de la nuit espéraient un fléchissement du positionnement de l'Etat sur leur secteur d'activité au 30 juin. Il faudra attendre le vendredi 9 juillet. Enfin, dans l'Hexagone et sous conditions. A La Réunion, aucun calendrier n'est envisagé pour le moment pour l'ouverture des discothèques au public.

Nous sommes tristes et en colère : Christine Rémy, vice-présidente de la branche "Nuit" UMIH-Réunion : "*Nous ne pensions pas vivre un deuxième été sans discothèques. Nous sommes tristes et en colère...*" déclare Christine Rémy. La vice-présidente de la branche "Nuit" de l'UMIH-Réunion a confié que "*localement nous n'avons pas de discussion pour l'instant avec le préfet. Aucune perspective d'ouverture n'a été évoquée. Tant que le couvre-feu reste à 21 h, nous sommes dans l'impossibilité d'ouvrir de toute façon...*"

Une situation devenue de plus en plus difficile à supporter par les gérants de discothèques. Dans l'île, cela fait quinze mois que les établissements ont baissé leurs rideaux et coupé le son. Sur le plan national, le plan présenté par le gouvernement implique la mise en place de quatre mesures conditionnant l'accès au public :

- Pass sanitaire obligatoire, avec vaccination ou test PCR négatif
- Jauge de 75% en intérieur et de 100% en extérieur
- Port du masque recommandé mais pas obligatoire
- Cahier de rappel des clients

Des mesures que Christine Rémy a du mal à digérer. "Pour ma part, pas question d'ouvrir selon les exigences du pass sanitaire et de la jauge de clientèle" s'insurge la vice-présidente de la branche "Nuit" de l'UMIH-Réunion. Question de principe d'abord. "On nous a oublié pendant quinze mois et le gouvernement se souvient tout d'un coup qu'il y a des discothèques qui peuvent servir de levier pour convaincre les jeunes à se faire vacciner. Je trouve ça un petite peu gros" explique Christine Rémy. Elle reconnaît qu'"il y a un enjeu, celui de la santé. On doit se protéger et protéger les autres. Mais pas question pour nous, gérants de discothèques, de faire la propagande d'un vaccin ou pas..." précise-t-elle en rajoutant "je veux juste qu'on me laisse ma liberté de travailler et qu'on ne me demande pas d'être biologiste pour faire passer des tests aux clients".

Déontologie et responsabilité - En plus de la question déontologique, la vice-présidente de la branche "Nuit" de l'UMIH-Réunion évoque également la notion de responsabilité. "Qui va faire passer ces tests à nos clients ? Ce n'est pas clair. Il faudrait une personne habilitée" demande Christine Rémy qui s'interroge encore "s'il y a un soucis, si un mauvais geste a été effectué comment cela va se passer ?". Des situations qui restent à clarifier même sur le plan national selon la gérante de discothèque consciente que le combat contre virus pas terminé.

Sur le plan économique, des précisions devront également être apportées. La syndicaliste considère le pass sanitaire comme l'instauration d'une concurrence déloyale. A deux niveaux. "D'abord, lorsque les jeunes sortent, il s'agit d'une décision impulsive. Pour la plupart d'entre eux, ils ne vont pas réfléchir à disposer des formalités administratives requises. Du coup s'ils ne sont pas acceptés en boîte de nuit, ils vont privilégier les fêtes clandestines." Concurrence déloyale -L'autre type de concurrence viendrait selon elle de la part des restaurateurs et des patrons de bars. "Si on exige de nous des pass sanitaires, que les règles soient les mêmes pour tous. Je pense aux bars et aux restaurants à ambiance musicale pour l'instant pas concernés par les pass sanitaires et ce n'est pas équitable" explique Christine Rémy, excédée par une situation de plus en plus difficile à vivre sur le plan professionnel et personnel.



La prolongation de fermeture touche une vingtaine de discothèques à La Réunion. Leurs gérants redoutent l'installation durable d'une concurrence déloyale. "Quand on ne vous donne pas la possibilité d'utiliser votre outil de travail dans lequel vous avez investi du temps et de l'argent, cela vous affecte financièrement et psychologiquement" déclare Christine Rémy se faisant l'écho de nombreux acteurs du monde de la nuit qui "auraient peut-être fait le choix de changer de métier, s'ils avaient su que la période de fermeture allait être aussi longue".

## Covid à La Réunion : Tous les indicateurs repartent à la hausse

La situation se détériore dans les hôpitaux de l'île. Une chaîne de contamination autochtone du variant Delta (indien) a aussi été identifiée pour la première fois sur notre île la semaine dernière, cela alors que l'arrêt qui régit les mesures anti-Covid prend fin ce mercredi. Les autorités font le point sur l'évolution de l'épidémie ce mardi et pourraient évoquer la prolongation ou non des différentes restrictions.



29 juin 2021



L'épidémie de Coronavirus a connu un regain sur la semaine du samedi 19 au vendredi 25 juin. Le nombre de contaminations, le taux de positivité et le taux d'occupation des lits de réanimation sont tous en hausse.

### Reprise après 2 semaines de baisse

1.212 nouveaux cas de coronavirus ont été recensés en 7 jours à La Réunion, soit 11% de plus que sur la [période précédente](#), selon les chiffres de Santé Publique France. Les autorités locales publieront dans la journée les données consolidées de l'Agence régionale de Santé.

Le taux de dépistage est quasiment stable d'une semaine à l'autre avec environ 29.000 tests réalisés entre le samedi 19 et le vendredi 25 juin.

Un des indicateurs majeurs évoqués par le préfet lors de sa dernière prise de parole était le taux de positivité. Celui-ci aussi repart à la hausse après 3 semaines de baisse et remonte à 4,3%. Sans surprise, le taux d'incidence augmente aussi et atteint les 140 cas pour 100.000 habitants.

### La situation se dégrade dans les hôpitaux

Le taux d'occupation de lits de réanimation a drastiquement augmenté ces derniers jours et l'on dénombre environ 40 personnes Covid+ prises en charge en soins critiques. La moyenne était d'environ 33 patients les semaines précédentes.

Le taux de mortalité est lui en hausse avec au moins 10 décès recensés entre le 23 et le 28 juin (reste à comptabiliser les données du jour).

oufremers 360°

23 juin 2021



La Réunion : TORSKAL lance sa plateforme de e-commerce pour vendre ses nanoparticules, issues de la chimie verte et utilisant de l'or éthique

TORSKAL a été fondée il y a 6 ans dans le but de **développer les nanosciences vertes en utilisant de l'or et des plantes médicinales éthiques et responsables**. L'entreprise est pionnière en nanotechnologie verte, et est un précurseur dans la conception de **nouvelles thérapies contre le cancer à l'aide de nanoparticules d'or** produites à partir d'une méthode « verte » brevetée. « Produire des nanoparticules d'or à partir de bio ressources tout en respectant l'environnement est un défi désormais relevé. L'innovation est notre ADN et nous avons pris l'engagement de trouver de nouvelles solutions pour traiter le cancer, caractériser des biomolécules et synthétiser des nanoparticules tout en respectant nos valeurs » déclare Anne-Laure Morel, Fondatrice et Présidente de TORSKAL.

Les nanoparticules d'or ont de nombreuses applications en biologie et en médecine en raison de leurs propriétés optiques et physiques uniques. Ces **réactifs polyvalents** peuvent être utilisés pour le développement de biocapteurs, comme sondes cellulaires, comme véhicules pour l'administration de médicaments ou comme agents de contraste optique, entre autres comme ci-dessous. Pour TORSKAL, il ne s'agit pas seulement d'un produit, mais d'un produit porteur de valeurs, parce qu'il est fabriqué à partir d'or éthique provenant de Fairmined, un label d'assurance qui certifie que l'or provient d'organisations de mines artisanales, à petite échelle, et qui répondent aux normes mondiales en matière de pratiques responsables.

Actuellement, TORSKAL vend ses nanoparticules d'or en Europe et aux États-Unis et va entrer sur le marché de l'Asie-Pacifique dans les prochains mois. Ces nanoparticules d'or sont proposées en différentes concentrations, volumes et avec une option de stérilisation. En outre, TORSKAL propose également de personnaliser les nanoparticules en fonction des exigences du client et de l'application à laquelle elles sont destinées. « *TORSKAL est le pionnier des nanotechnologies vertes. Nos nanoparticules sont synthétisées uniquement avec des produits d'excellence, et sont éco-conçues et respectueuses de l'environnement. Nous sommes fiers de proposer aujourd'hui un catalogue unique de nanoparticules issues de la chimie verte à l'ensemble de la communauté des chercheurs avec une première livraison disponible en Europe et aux États-Unis* », déclare Virginie Simon, Directrice Générale de TORSKAL, en charge du développement international.

Avec le lancement de ses produits, TORSKAL marque un nouveau départ en tant que fournisseur et prestataire de services, tout en étant une société de biotechnologie dont l'objectif principal reste de révolutionner la thérapie du cancer en utilisant la chimie verte. TORSKAL sera en concurrence avec d'autres acteurs établis dans le secteur des nanoparticules d'or et est confiant sur sa capacité à devenir un acteur de premier plan grâce à la proposition de vente unique de son produit et à sa stratégie de pénétration du marché avec toutes ses activités promotionnelles.



# Ile de Mayotte

**Les Nouvelles**  
de Mayotte  
Quotidien d'informations générales

Mercredi 23 juin 2021

N° 3688

**Social**  
**SFR vent debout contre la suppression d'emplois**

P. 7

**Economie**

## Ca va bouchonner sur le port

*Le nombre de navires desservant Mayotte va diminuer mais les problèmes vont augmenter*

Dans une note envoyée aux professionnels travaillant avec le port, notamment les transitaires et autres clients, CMA-CGM qui desservait Mayotte avec une régularité de métro, indique qu'elle réduit la voilure et ne desservira Mayotte qu'une fois tous les 23 jours. Dans un courrier adressé à ses adhérents, le syndicat des transitaires de Mayotte (voir encadré) met en garde contre cette diminution des rotations. Le géant du transport maritime tente de rassurer en expliquant qu'effectivement les navires à desservir



**Les Nouvelles**  
de Mayotte  
Quotidien d'informations générales

Mercredi 22 juin 2021  
N° 3688 page 2

(suite de la page 1) Mayotte amont moins nombreux, "mais ils chargeront plus de conteneurs". Fidèle est peut-être réducteur, mais elle se livre néanmoins à une dure réalité locale mabarotaise, comme nous le développerons plus loin. Si CMA-CGM et c'est tout à fait normal, cherche à faire le plus de profit possible, la crise Covid ayant fait des dégâts non seulement dans l'air mais également dans le transport maritime, il n'en reste pas moins que la décision de ne desservir Mayotte qu'une fois tous les 23 jours, pose des problèmes qui sont parfaitement occultés par la compagnie maritime. Il ne faut pas sortir de Polytechnique pour comprendre que si pour l'instant le port peut accueillir 100 conteneurs par jour, ces derniers, pour être acheminés à leurs clients dans plusieurs ports, doivent prendre la route notamment vers Mamoudzou ou Petite-Terre. A l'heure actuelle, vu l'état du réseau routier et surtout des embouteillages, un camion porte conteneur ne peut livrer que deux à trois "boîtes" par jour à son client. On voit là toute la difficulté à laquelle se heurtent les transporteurs. Avec cette nouvelle dette imposée par CMA-CGM, pour desservir Mayotte par des navires qui



Même de navires pour Longoni...

"seront plus chargés", le risque plus que probable, sera de voir

même temps au port pour y

chargés à quatre navires arriver en

conteneurs sortis du port par jour,

combien de temps faudra-t-il nos

conteneurs. A raison d'un ou deux

(suite page 2)



Mercredi 22 juin 2021

Si e Audrey

Haute mer: 02633 (2,8)

14057 (3,6)

**Les Nouvelles**  
de Mayotte  
Quotidien d'informations générales

Mercredi 23 juin 2021  
N° 3688 page 3

(suite de la page 2)

transporteurs pour livrer ces 3000 boîtes? Si MCG met en place des infrastructures et du personnel pour faciliter les choses, MCG n'a aucune prise sur l'état du trafic routier ni sur l'état des routes. Le problème est bien là et, avec ce faible niveau de livraison des conteneurs, les choses ne seront pas prêtes de s'arranger.

**Jackpot en vue pour MCG et CMA-CGM**

Avec le faible niveau de livraison quotidien de conteneurs et l'engorgement des quais à venir, les grands gagnants de cette nouvelle organisation, seront MCG et ...CMA-CGM qui a tout intérêt à ce que les conteneurs restent à quai le plus longtemps possible. En effet, les conteneurs restant à quai sont taxés d'une part par MCG qui facture l'occupation de son espace (ce qui est normal) et CMA-CGM qui facture l'indisponibilité des conteneurs qui réembarqueront bien entendu avec du retard, d'où des pénalités de 20 euros par jour pour un conteneur 20 pieds et 40 euros par jour pour un 40 pieds. Autant dire qu'avec cette réduction des rotations sur Mayotte, le grand gagnant de cette mauvaise manière

"Mamoudzou le 14 Juin 2021

Chers importateurs, Chers partenaires,

Comme vous le savez, la principale Compagnie maritime desservant Mayotte n'offrira plus qu'un départ tous les 21 jours depuis le port de Jebel Ali principal port de transbordement pour les TC sorties Europe & Métropole. Le nombre d'escales mensuelles à Longoni va passer progressivement de 4 à 2 dans le meilleur des cas.

Même, si nous pouvons comprendre la nécessaire réorganisation des dessertes maritimes suite à la pandémie mondiale, nous ne pouvons rester sans réaction.

Il est de notre devoir de vous informer des conséquences in fine de vos approvisionnements.

Nous commençons d'ores et déjà à en ressentir les conséquences avec des navires de plus en plus chargés et une congestion portuaire récurrente, exacerbée par un seul quai disponible et des arrivées simultanées et groupées des navires des 2 principales Compagnies Maritimes desservant Mayotte.

La mise à disposition des containers et a fortiori les livraisons/restitutions se compliquent et les délais de réalisation se rallongent engageant ainsi des frais de stationnement et de détention (surestaries) inévitables.

Ce message a pour but de prévenir les usagers du Port et Importateurs des effets obligatoirement inflationnistes que les Transitaires et Transporteurs ne pourront pas compenser.

Bien que nous ayons pour habitude de subir à Mayotte, nous avons sensibilisé les Compagnies maritimes des problèmes à venir pour les importateurs de Mayotte et espérons une révision de leur stratégie respective.

Nous vous invitons toutefois à solliciter les chargeurs pour obtenir des franchises supplémentaires afin de compenser tout ou partie des pertes financières à venir.

L'ensemble des adhérents demeure à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires. "

Le Syndicat des Transitaires de Mayotte  
p/o Le Président

faite aux mahorais sera la compagnie maritime, car bien entendu les frais engendrés par ces retards seront au final répercutés sur le prix de vente des produits arrivant

dans ces conteneurs. Au final ce sera une fois de plus le consommateur, qui en bout de chaîne, devra payer. Alors faire croire que ces nouvelles rotations seront un

"plus" pour les consommateurs mahorais, c'est tout simplement se payer leur tête.

D.H.

## L'association Saveurs et senteurs de Mayotte inaugurera son séchoir à vanille vendredi

Sans local depuis le début du projet, l'association vient d'emmé-

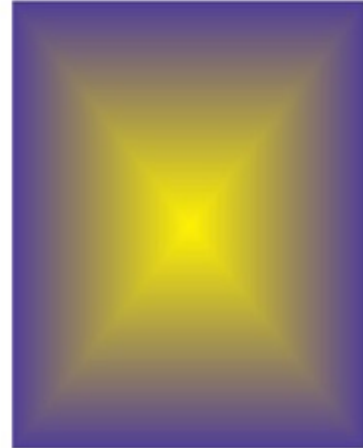


ger au Pôle d'Excellence Rurale de Coconi et y a installé son activité de préparation de la vanille.

Le projet vanille prend donc de l'ampleur puisque l'inauguration de ce nouveau séchoir aménagé dans un conteneur par la SARL Agrikagna aura lieu en fin de semaine

Il aura fallu un peu moins d'un an de chantier pour construire ce

magnifique outil réalisé entièrement en bois précieux qui sert à sécher les 700kg de vanille collectés cette année. L'association achète de la vanille verte provenant de 26 exploitations et garantit aux producteurs un prix minimum et rémunérateur.



### Thierry Suquet nommé Préfet de Mayotte en remplacement de Jean-François Colombet



23 juin 2021



A l'issue du Conseil des Ministres de ce mercredi 23 juin, Thierry Suquet a été nommé Préfet de Mayotte en remplacement de Jean-François Colombet, qui devient Préfet du Doubs.

Après deux ans passés à Mayotte, Jean-François Colombet quitte la Préfecture de Mayotte pour rejoindre la préfecture du Doubs. Son successeur s'appelle Thierry Suquet. Il était depuis 2020, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône. Thierry Suquet est né le 10 avril 1960 à Constantine (Algérie).

Il est titulaire du diplôme d'études supérieures d'administration municipale, du diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion des collectivités territoriales et diplômé de l'ENA plus tard dans sa carrière (1996-1998 : promotion « Valmy »). Il a été secrétaire général de la mairie d'Ollainville ; directeur adjoint de l'office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM) de Montereau-Fault-Yonne, directeur de l'antenne sud du comité de développement économique de l'Essonne, chef du bureau de la fiscalité locale à la direction générale des collectivités locales, sous-préfet de Lannion, secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

Thierry Suquet aura comme feuille de route de poursuivre le processus mis en place dans le cadre du projet de « Loi Mayotte », la poursuite de la lutte contre l'immigration illégale, la protection des mahoraises et des mahorais, et ainsi accompagner les prochaines étapes du développement du plus jeune département Français.

**Elus au Conseil départemental (après le deuxième tour de ce 27 juin)  
(en relation avec le CEOI depuis plusieurs années )**





Daniel ZAIDANI, ancien Président du Conseil Général ; canton de DZAOUZDI



Mansour KAMARDINE, Député à l'Assemblée Nationale ; canton de SADA



Mohamed BEN ISSA, Président de l'ADIM ; canton de Tsingoni



Mercredi 30 Juin 2021  
N° 3693 page 11

Le Gouvernement se félicite de l'adoption par le Conseil de l'Union européenne de la décision relative au régime de l'octroi de mer pour la période 2022/2027 dans les régions ultrapériphériques de l'UE, pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion. Cette décision, publiée le 21 juin 2021 au Journal officiel de l'Union européenne, fait suite à plusieurs mois de travaux engagés avec la Commission européenne. Le Collège des commissaires européens avait approuvé le projet de décision le 3 mars dernier et le Parlement européen le 18 mai.

Dans la décision publiée, le régime de l'octroi de mer est reconduit pour la période 2022-2027. Les nouvelles règles adoptées permettront à un plus grand nombre de produits locaux de bénéficier de différentiels de taxation pouvant aller jusqu'à 20% ou 30%, selon leur nature. L'actualisation des listes porte ainsi sur 90 codifications nouvelles, correspondant à 635 nouveaux types de produits.

Par ailleurs, le seuil d'assujettissement à l'octroi de mer passera de 300.000€ à 550.000€ de chiffre d'affaires. C'est une charge finan-

## Economie

# Octroi de mer : le Conseil de l'Union européenne approuve le régime de l'octroi de mer pour la période 2022/2027



cière et une charge administrative importante en moins pour les entreprises concernées.

L'ensemble de ces évolutions contribuera au soutien des économies locales, au même titre que le plan de relance qui se déploie actuellement dans les territoires. La nouvelle décision entrera en

vigueur à partir du 1er janvier 2022 ; la décision du Conseil en vigueur depuis 2014 continuant de produire ses effets jusqu'au 31 décembre 2021.

Les autorités françaises élaborent actuellement les mesures utiles de transposition en droit interne ainsi que la notification du régime d'ai-

des d'Etat qui accompagne la décision du Conseil.

**Pour en savoir plus :**

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32021D0991&qid=1624263837162>

# Ile Maurice

## Vaccination des moins de 18 ans : aucune date fixée pour le début de la campagne



29 juin 2021

La décision du Conseil des ministres, le vendredi 25 juin, d'étendre la vaccination aux mineurs laisse perplexe. La raison ? Hormis le fait que le règlement sur les vaccins à usage d'urgence a été revu pour permettre aux 13-17 ans d'être inoculés contre le Covid-19, le ministère de la Santé n'a fourni aucun autre détail. Le président du Vaccination Committee sur le Covid-19, le Dr Zouberr Joomaye, explique qu'il ne sait pas encore quand le pays recevra les doses du Pfizer/BioNTech, seul vaccin approuvé pour cette tranche d'âge aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. Ce qui explique pourquoi aucune date n'a été arrêtée pour le début de la campagne de vaccination anti-Covid-19 chez les moins de 18 ans.

La rentrée des classes pour les collégiens à partir du lundi 5 juillet ne sera donc aucunement inquiétée, comme le craignaient certains parents. Le Dr Vasant Rao Gujadhur estime que cela prendra plus de temps que prévu même si le ministère de la Santé a déjà modifié le règlement. *«C'est une bonne initiative mais il y a un gros travail derrière. Par exemple, il faut finaliser les modalités du formulaire de consentement qui passe par le State Law Office, entre autres.»* L'ancien directeur des services de la Santé s'interroge aussi sur le pourcentage de mineurs âgés entre 13 et 17 ans qui pourront éventuellement recevoir leurs deux doses du Pfizer/ Biontech. *«Il faudra compter au moins 250 000 doses avant de pouvoir songer à mettre la vaccination obligatoire pour accéder aux collèges. Tout cela prendra du temps.»*

Le Dr Gujadhur est d'avis que les autorités doivent plutôt s'atteler à compléter la vaccination des personnes âgées. *«Il ne faut pas oublier qu'elles sont les plus vulnérables et sont plus susceptibles de développer des symptômes graves de la maladie. Mais malheureusement, une bonne partie d'entre elles n'ont pas encore été immunisées.»*

## L'île Maurice allège ses mesures de restriction au 1er juillet



25 juin 2021



L'île Maurice annonce une nouvelle phase de déconfinement. Le Premier ministre Pravind Jugnauth est intervenu hier soir, jeudi 24 juin, à la télévision pour une déclaration officielle. Il a ainsi détaillé le nouveau dispositif officiel.

A partir du 1er juillet, les restrictions sanitaires seront allégées à Maurice. Le premier ministre mauricien, Pravind Jugnauth a ainsi détaillé hier soir, jeudi 24 juin, à la télévision les nouvelles règles en vigueur.

Les règles évoluent au 1er juillet - Les rassemblements seront autorisés dans la limite de 50 personnes, les restaurants pourront reprendre leur activité, les lieux de culte et d'activité socio-culturelles pourront rouvrir avec une jauge maximale de 50 personnes. Une même jauge de 50 personnes maximum sera appliquée aux enterrements et aux mariages.

Les sports individuels et collectifs seront de nouveau autorisés au 1er juillet également. Les gymnases et les salles de sport rouvriront. La baignade et la marche à la plage seront aussi possibles. En revanche, les pique-niques restent interdits à l'île Maurice.



Quatorzaine obligatoire pour les voyageurs vaccinés - Un protocole a été mis en place, et est appelé à évoluer en fonction de différents critères concernant les voyageurs à destination de Maurice.

Ainsi, les voyageurs vaccinés pourront séjourner dans un hôtel "certifié Covid-19". Une fois sur place, trois tests PCR seront prévus : à l'arrivée, au 7ème jour et au 14ème jour. Durant les 15 premiers jours les voyageurs resteront à l'hôtel, ensuite seulement ils pourront se déplacer librement dans l'île.

Une quarantaine d'hôtels devraient être "certifiés". L'office du tourisme mauricien travaille actuellement à en établir la liste. Elle devrait être rendue publique très prochainement.

Voyageurs vaccinés, la quatorzaine levée au 15 octobre - A partir du 15 octobre, les voyageurs vaccinés ne seront plus obligés d'observer cette période d'isolement. Ils auront accès à l'île sans restriction, sous réserve de produire à l'arrivée un test PCR négatif de moins de 72 heures.

## Covid-19 : 60 000 doses du vaccin Sputnik V attendues ce mercredi



30 juin 2021



Maurice recevra 60 000 doses du vaccin Sputnik V, ce mercredi 30 juin, acheminé à bord d'un avion d'Air Mauritius.

Contacté, l'ambassadeur de Maurice en Russie, Chandan Jankee, explique que le pays a signé un accord avec la Russie pour l'acquisition de plus d'un million de doses du vaccin Sputnik V, afin de permettre la vaccination de plus de 620 000 Mauriciens. « Je suis soulagé et je remercie le gouvernement de la Russie, ainsi que l'ambassade et le gouvernement. 60 pays, dont Maurice, ont été enregistrés pour obtenir des vaccins Sputnik V. Je suis sûr que Maurice atteindra l'immunité collective », a-t-il affirmé.

De plus, répondant au leader de l'Opposition hier au Parlement, le ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal a également précisé que Maurice recevra à travers l'Union Africaine, plus de 100 000 doses de Pfizer et Johnson & Johnson.

## Sortie de Maurice de la liste grise : Première étape franchie



26 juin 2021



C'est une bonne nouvelle pour la juridiction mauricienne. Maurice est sur la bonne voie pour s'extraire de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). C'est le sentiment dégagé par la partie mauricienne dans le cadre des travaux de la session plénière de juin 2021 de cet organisme de surveillance de la bonne conduite des pays ayant des liens avec le secteur financier des pays de l'Union européenne.

Lors de ces travaux, il ressort que la direction du GAFI a exprimé sa satisfaction que tous les reproches logés à l'encontre du secteur mauricien des services financiers pour des manquements dans son combat contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont été corrigés. Ce qui est un signe que la direction du GAFI a des raisons valables pour ne plus maintenir Maurice sur sa liste grise.

Le GAFI a ainsi accepté de déléguer sur place ses techniciens pour venir valider les progrès réalisés. L'organisme va se baser sur leur rapport pour enclencher la procédure en vue d'une sortie officielle de Maurice de cette liste. Si tel est le cas, Maurice pourrait alors envisager de s'extraire de la liste noire de l'Union européenne.

Pour Mahen Seeruttun, ministre des Services financiers et de la Bonne gouvernance, c'est un véritable soulagement. La satisfaction repose sur le fait que le GAFI a reconnu que la partie mauricienne a fait la démonstration de sa bonne volonté. «*Je salue très bas le dévouement sans relâche de nos techniciens, qui ont tout fait pour satisfaire les exigences du GAFI*», déclare-t-il. «*Certes*», indique pour sa part Mahesh Doorgakant, président de Mauritius Finance, «*il nous reste l'étape de la visite sur le terrain à amorcer. Mais avec la posture adoptée par le GAFI lors de la session plénière, il n'est pas interdit de garder espoir et d'être positif.*»

Quant à Samade Jhummun, *Chief Executive Officer* (CEO) de Mauritius Finance, il exprime sa «*grande satisfaction*». Il fait remarquer que le fait que le GAFI confirme la tenue d'une inspection sur place «*dans les semaines qui viennent, confirme que Maurice a accompli des progrès significatifs et généralisés*» en matière des règles d'Anti-Money Laundering (AML)/Countering the Financing of Terrorism (CFT). «*Lors de la prochaine on-site inspection, les progrès effectués seront validés par l'équipe du GAFI, ouvrant la voie à une sortie de Maurice de la liste des high risk and non-cooperative jurisdictions de l'organisation bien avant la fin de 2021. Ce développement amènera subseqüemment l'Union européenne à aussi nous enlever de sa liste noire des juridictions financières*», affirme Samade Jhummun.

Il ajoute que l'annonce du GAFI «*confirme que l'effort du gouvernement et du comité technique, mais aussi de l'ensemble des acteurs du secteur financier de Maurice, allant des management companies aux banques, en passant par le régulateur, a été payant et décisif*». Cela, dit-il, démontre aussi la capacité des acteurs du secteur à travailler ensemble pour «*relever des défis*» et assurer que la bonne réputation du centre financier mauricien soit préservée à tous les niveaux.

Mauritius Finance et l'ensemble des acteurs de l'industrie des services financiers «*regardent désormais l'avenir avec davantage de confiance*», assure le CEO. Avec cette annonce, «*nos partenaires et clients à l'international ont une preuve tangible des progrès et efforts que nous consentons en matière de règles d'AML/ CFT mais aussi de notre capacité d'adaptation*». Et d'anticiper sur une note optimiste : «*Avec notre sortie de la liste du GAFI, nos clients étrangers auront, d'ici la fin de l'année, davantage de raisons de choisir Maurice comme leur plateforme financière de choix.* »

## Croissance : Statistics Mauritius revoit à la hausse ses prévisions de 4,4 % à 5,4 % en l'espace de deux jours



30 juin 2021



Lundi, Statistics Mauritius annonçait dans ses "National Accounts Estimates" une croissance de 4,4 % en 2021.

Deux jours plus tard, l'Institut des Statistiques est revenu sur ses prévisions tablant cette fois-ci sur un taux de croissance nettement plus élevé, soit de 5,4 %.

Un changement au niveau des prévisions macroéconomiques qui fait tiquer d'autant plus que mardi le document était retiré du site officiel de Statistics Mauritius. À savoir que l'économie a connu une contraction de 14,9 % en 2020 contre une croissance de 3 % en 2019.

# Union des Comores

**Al-watwan**

Le premier journal des Comores

28 juin 2021



## Campagne de vaccination | Arrivée des 200.000 doses du vaccin Sinopharm

La ministre de la Santé, Loub Yakout Zaidou, reste optimiste quant à la capacité du pays à atteindre les objectifs de la campagne de vaccination dans les délais prévus. Le deuxième lot de 100.000 doses du vaccin Sinopharm, promis par le gouvernement chinois, est attendu ce jeudi 1er juillet. Le coup d'envoi de la deuxième étape de la campagne de vaccination est prévu à partir du 14 juillet.

La ministre de la Santé a réceptionné, samedi 26 juin dernier, à l'aéroport de Hahaya, deux cent mille doses du vaccin Sinopharm, acquis sur fonds propres par le gouvernement comorien. Le coût total de l'opération d'achat est estimé à un milliard de francs comoriens. Loub Yakout Zaidou a tenu à remercier la République populaire de Chine « pour avoir répondu positivement et très vite notre commande lancée ce mois de juin ».

Elle a expliqué les cibles prioritaires retenues pour cette deuxième étape de la campagne de vaccination. « La cible prioritaire pour cette seconde cohorte est les personnes âgées de plus de 40 ans. Mais toute personne désireuse peut se faire vacciner. Les cent mille doses, du don chinois sont attendus le 1er juillet prochain », a déclaré la ministre de la Santé. La campagne de vaccination contre la Covid-19, ouverte depuis le 10 avril, devrait être relancée dans moins de 20 jours sur l'ensemble des trois îles.

La ministre de la Santé reste optimiste quant à la capacité du pays à atteindre les objectifs de vaccination dans les délais prévus. « D'ici fin août prochain, nous allons vacciner près de 28% de la population ». Dans ses déclarations, Loub Yakout Zaidou a précisé que « le pays bénéficie du mécanisme Covax et, si tous ces vaccins arrivent, nous allons dépasser les 60% de la population cible prévue ».



21 juin 2021

**Al-watwan**

Le premier journal des Comores

## Covid-19

## Un décret assouplit les restrictions

Le couvre-feu débute de 23h 00 à 4h 00 du matin et les célébrations des cérémonies de mariages sont autorisées dans un cadre familial et dans un lieu privé, pour un maximum de cinquante personnes.

Le couvre-feu débute de 23h 00 à 4h 00 du matin et les célébrations des cérémonies de mariages sont autorisées dans un cadre familial et dans un lieu privé, pour un maximum de cinquante personnes», peut-on lire dans le décret n°21-059/Pr portant «Assouplissement des mesures restrictives relatives à la lutte contre la Covid 19», rendu public le 17 juin dernier. Les «cérémonies religieuses et culturelles (Hawuli, Tahalili, Hitima, Mawulidw, Dayira...) et autres événements culturels et festifs», sont soumis aux mêmes conditions indiquées dans ledit décret.

Le troisième article de ce décret dispose que «les compétitions dans les sites sportifs sont autorisées. Le nombre de spectateurs maximum ne peut pas dépasser le tiers de la capacité d'accueil du site». De même, «les athlètes participants aux compétitions sportives et les spectateurs non vaccinés, doivent présenter un test Rt-Pcr négatif de 72 heures ou un test antigénique négatif réalisé sur place».

Par ailleurs, selon l'article 5, «les portes des mosquées sont ouvertes une demi-heure avant l'appel à la prière collective concernée et sont aussitôt refermées après (l'accomplissement) de celle-ci». Le 6e article dispose que «les mesures prescrites par les textes antérieurs relatifs à la lutte contre la propagation de la Covid-19, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent décret restent applicables».



# Seychelles

## Seychelles : placés par la France sur liste rouge des pays touchés par les variants Covid



25 juin 2021



Comme de nombreux pays, financièrement fragiles, les Seychelles se sont appuyés pour la vaccination, sur les dons des laboratoires chinois et indiens. Ces produits seraient moins efficaces contre les variants. La France vient de placer les Seychelles sur sa liste rouge des pays à risque.

Les vaccins chinois, sont-ils inefficaces ? La question est posée par les derniers relevés recueillis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Selon ces chiffres, une troisième vague déferle sur le Chili, Bahreïn, la Mongolie et les Seychelles. Des pays moins bien protégés.

Les vaccins chinois seraient inefficaces contre les mutations de la covid. La France a décidé d'inscrire ces destinations sur la liste rouge des pays où la circulation du virus est considérée comme active. Les voyageurs de retour ou venant de ces destinations doivent impérativement présenter un test PCR ou antigénique de moins de 48 heures a annoncé Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement. Cette décision a été validée par le Conseil de défense qui se tenait ce mercredi 23 juin 2021, écrit France24news.

Seychelles News Agency confirme, ce jeudi 24 juin 2021, la préoccupation de l'exécutif seychellois. Les analyses effectuées dans un laboratoire kényan confirment la présence de trois variants. Il s'agit de l'Alpha (sud-africain), du Bêta (britannique) et Delta (indien). Nos voisins comptent 1 424 personnes touchées par le virus, ils sont toujours en sous-surveillance.

La relance du tourisme compromise - Les Seychelles comptaient sur les vacances estivales en Europe pour relancer l'activité touristique. Ce projet risque d'attendre. La troisième vague et la mise en place du pass sanitaire européen à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, auront raison des derniers espoirs. si l'on suit très précisément le texte, seuls les vaccins de Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca/Oxford et Janssen sont autorisés dans l'UE.

Cette décision a été adoptée le 14 juin 2021. Elle laisse une porte entre-ouverte à la reconnaissance d'autres produits validés par l'OMS, mais l'Union se réserve le droit d'accepter ou de refuser. La passerelle, lancée le 1<sup>er</sup> juin, permet de vérifier l'authenticité des pass sanitaire. Un citoyen Belge qui a présenté un pass contrefait pour prendre l'avion, a été condamné cette semaine à un an de prison ferme. La mise en place du pass sanitaire en Europe a provoqué un vif émoi dans les pays, historiquement liés au "vieux" continent. De nombreux Africains ont des parents installés dans l'un des pays de l'Union.

### Négociation en cours pour un accompagnement de la Banque mondiale

Le directeur exécutif pour l'Afrique de la Banque mondiale a rencontré le Président de la République des Seychelles pour évoquer les pistes d'accompagnement possibles. Les Seychelles ont entamé en parallèle des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). L'État insulaire a besoin de diversifier de toute urgence son économie après la crise du tourisme due à la pandémie de COVID-19. Les options sectorielles considérées pour la diversification économique comprennent les secteurs du numérique, de l'agriculture et de la transformation des produits de la pêche.



# Afrique et Océan Indien

Situation sécuritaire au Mozambique | La SADC annonce le déploiement d'une force anti-terroriste



28 juin 2021

*Al-watwan*

Le premier journal des Comores

Les chefs d'Etat et représentants des 16 pays membres de l'organisation régionale, réunis le 23 juin à Maputo, ont exprimé, dans un communiqué final, leur **détermination à apporter un soutien militaire et humanitaire à la République de Mozambique pour mettre un terme au terrorisme et éviter surtout un effet domino du phénomène dans la région.**

La Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) a décidé d'apporter un concours militaire à l'un de ses Etats membres, le Mozambique, victime d'actes de terrorisme et de scènes de piraterie, notamment dans la province de Cabo Delgado au nord du pays. Réunis en sommet extraordinaire le 23 juin à Maputo, les dirigeants et représentants des 16 pays ont passé en revue quelques dossiers classiques comme la sécurité alimentaire, la levée des sanctions économiques prises contre le Zimbabwe, les facilités en matière d'échanges commerciaux ou encore l'accès équitable aux vaccins dans le cadre du mécanisme Covax. Mais c'est la situation sécuritaire au Mozambique qui chauffa, à plusieurs reprises, l'esprit des participants au sommet.

## Un programme humanitaire

Les pays membres de la Sadc prennent au sérieux les menaces qui planent dans cette zone devenue poreuse et où se développent, selon un rapport de l'Onu, «de nouvelles formes de trafics soutenues par des réseaux extrémistes connectés à une branche du Groupe Etat islamique (Gei)». En mars dernier, une attaque spectaculaire dans la ville côtière de Palma avait été revendiquée par le Groupe Etat islamique, provoquant des centaines de réfugiés et semant une panique sans fin dans cette région pauvre. Les djihadistes entretiennent des connections faciles dans les régions qu'ils ciblent avec la complicité de structures bien rodées, ravitaillées en carburants et en denrées alimentaires par d'autres réseaux invisibles.

Pour éviter que l'un des pays membres devienne un sanctuaire du terrorisme, le Comité de défense de la Sadc, dans un rapport, a recommandé la mise en place d'une force commune, capable d'apporter un appui logistique et militaire décisif aux Forces armées de défense du Mozambique (Fadm) pour lutter contre les trafics, la criminalité et le terrorisme. Les Comores étaient représentées au sommet par le ministre des Affaires étrangères, Dhohir Dhoulkamal, l'ambassadeur des Comores à l'Union africaine, Assoumani Youssouf Mondoha, et le Colonel Mahamoud Fakridine.

A l'issue du sommet, les pays ont « entériné les recommandations formulées dans le rapport du président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité», indique le communiqué final, qui précise que la force en question «sera déployée en vue de soutenir le Mozambique dans sa lutte contre le terrorisme et les actes d'extrémisme violent dans la province Cabo Delgado».

Les premiers exercices militaires de cette force spéciale sont prévus dans les prochaines semaines. Les pays de la Sadc, par le biais du secrétariat exécutif de l'organisation, devraient définir les mécanismes de déploiement de cette force anti-terroriste qui doit être effective ce mois de juillet 2021.

Les Forces armées de défense du Mozambique bénéficieront l'appui logistique (terrestre, aérien, naval), en formation et en renseignement pour « nettoyer » la zone avant un programme humanitaire au profit des populations locales.

«Le Sommet a exhorté les États membres, en collaboration avec les agences humanitaires, à continuer à fournir une aide humanitaire à la population touchée par les attaques terroristes à Cabo Delgado, y compris aux personnes déplacées à l'intérieur du pays», précise le communiqué final.

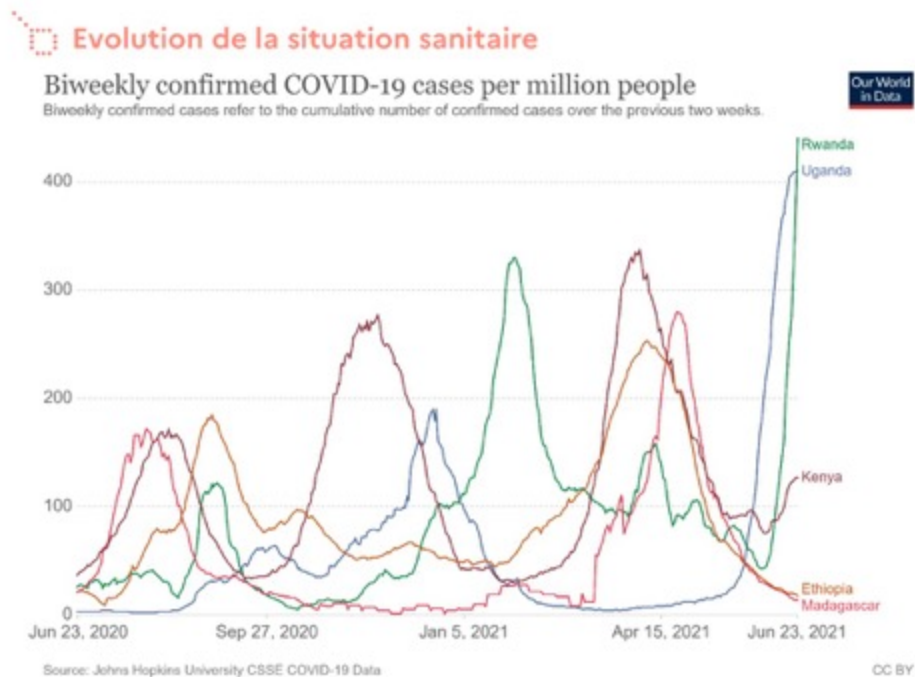
Si les objectifs de la mission ont été clairement définis, le statut de cette force doit avoir l'aval du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (Cps) et du soutien moral et financier des Nations-unies. Malgré une volonté manifeste, les pays de la Sadc n'ont pas abordé suffisamment la question du financement et les modalités de mise en place du commandement intégré de cette force anti-terroriste. Le prochain sommet des chefs d'Etat de la Sadc est prévu en août prochain au Malawi.

### Les 16 pays membres de la Sadc

L'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, les Comores, le Lesotho, le Malawi, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, Eswatini, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.



23 juin 2021



Sur la quinzaine allant du 16 au 23 juin, le nombre de nouveaux cas a diminué en Ethiopie, passant de +1 203 la 15aine précédente à 901. Au Rwanda, la situation se détériore fortement, avec 4 085 nouveaux cas contre +1 627 durant la quinzaine précédente. En Ouganda et malgré une légère baisse (+8 629 contre +10 120), la situation reste préoccupante, 2 semaines après la mise en place de nouvelles mesures sanitaires.



# Entrepreneur à l'honneur

Jean-Louis ROBINSON, Ambassadeur de Madagascar en Chine

## Production agricole : le riz hybride comme solution ?



L'interview de Jean Louis Robinson\*, actuel ambassadeur de Madagascar en Chine, est passée quasi inaperçue sur la chaîne chinoise de langue française CGTN ce mois de juin. Pourtant, ce médecin qui fait partie des rares Sages du pays qui devraient être mieux écoutés, a souligné un sujet porteur d'espoir pour la filière agricole.

« Nous étions exportateurs de riz de qualité avant l'Indépendance, mais depuis les années soixante, les infrastructures se sont dégradées, la production a baissé et nous devons maintenant en importer 300 à 400 000 tonnes par an ». D'emblée le Sage ne fait pas dans la dentelle, surfant sur la mode du politiquement correct comme le font beaucoup de ces collègues politiciens, en proie à une exigence de repentance des Occidentaux, aux relents de mendicité...

Pour lui, la colonisation n'est pas la cause de tous les maux du pays, c'est un autre débat qu'il a l'intelligence d'occulter pour parler plutôt d'avenir : « l'espoir aujourd'hui tient sur les variétés de riz hybride développées par nos amis chinois : avec une production de 3 à 7 tonnes à l'hectare contre moins d'une aujourd'hui, Madagascar va vite redevenir exportateur ».

Le riz hybride est expérimenté depuis 14 ans à Madagascar où il occupe 120000 hectares de rizières employant environ 20000 paysans.

Néanmoins, la réalité des faits et des chiffres ne doit pas nous empêcher de rester vigilants : les amis chinois (frères pour Jean Louis Robinson, fier de ses origines en partie chinoises) font ils toutes ces actions de développement uniquement sous le sceau de l'humanisme et du principe « gagnant-gagnant » ? A suivre dans les années à venir !

\*Jean-Louis Robinson est un métis franco-sino-malgache. Il possède d'ailleurs la double nationalité française et malgache. Médecin de formation, il fut ministre de la Santé puis de la Jeunesse, de la Culture et des Sports sous la présidence de Marc Ravalomanana entre 2007 et 2009.

Le journal des  
**Archipels**  
ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

22 juin 2021

Jacques Rombi

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN



SEUL on va parfois plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin